



BARÊME D'HONORAIRES au 01/11/2018

Tous nos prix sont affichés TTC

(TVA soumise au taux en vigueur de 20%)

VENTE

Honoraires partagés entre vendeur et acquéreur, soit 50 % par partie

	TOTALITÉ DES HONORAIRES	PARTIE ACQUÉREUR	PARTIE VENDEUR
IMMEUBLE :	10 000 €	5 000 €	5 000 €
MAISON :	8 000 €	4 000 €	4 000 €
APPARTEMENT :	6 000 €	3 000 €	3 000 €
LOCAL COMMERCIAL :	6 000 €	3 000 €	3 000 €
TERRAIN :	4 000 €	2 000 €	2 000 €
STATIONNEMENT :	2 000 €	1 000 €	1 000 €
> 200 000 € :	5 % du prix net vendeur	2,5 %	2,5 %

LOCATION

Honoraires partagés entre bailleur et locataire, soit 50 % par partie

	TOTALITÉ DES HONORAIRES	PARTIE LOCATAIRE	PARTIE BAILLEUR
FORFAIT* MAISON :	10 € / M²	5 € / M²	5 € / M²
FORFAIT* APPARTEMENT :	12 € / M²	6 € / M²	6 € / M²
ÉTAT DES LIEUX ENTRÉE :	4 € / M²	2 € / M²	2 € / M²
ÉTAT DES LIEUX SANS FORFAIT :	130 €		

* Négociation, visite, constitution du dossier et rédaction du bail

ESTIMATION : 75 €

AVIS DE VALEUR : 290 €